



## Halloween arrive !

Fantômes, sorcières et monstres sont invités pour Halloween **dimanche 30 octobre, entre 17h et 18h30, devant la Maison des Arches.**

Confection de lampions, défilé déguisé et distribution de bonbons. Récompense de la maison la plus effrayante. Petite buvette sur place.



## Activités pour les aînés

Avec l'arrivée de l'hiver, venez passer un moment de détente avec le club des séniors. Le prochain après-midi aura lieu **lundi 7 novembre de 14h à 18h**, sans inscription préalable, en salle des associations.



## Commémoration de l'Armistice

Les communes de Foussemagne et Cunelières s'associent dans la commémoration du 11 novembre 1918.

Les cérémonies se tiendront à **Cunelières à 11h15 puis à Foussemagne à 11h30**. Elles seront suivies d'un vin d'honneur à la Maison des Arches de Foussemagne.



## Fermeture de la mairie

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé samedi **12 novembre**.



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - [www.foussemagne.com](http://www.foussemagne.com)

Contact : 03 84 23 34 40 ; [secretariat@foussemagne.com](mailto:secretariat@foussemagne.com) ; @foussemagne ; facebook.com/mairiedefoussemagne  
Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique

## Déchetterie fixe de Fontaine

À la suite d'une correction de Grand Belfort, voici les nouveaux horaires d'ouverture de la déchetterie fixe de Fontaine :

### Horaires d'hiver du 15 octobre au 14 avril

Dim/Lun.	Fermé
Mar/Mer/Jeu/Ven.	9h30-12h & 13h30-17h
Samedi	9h-17h

### Horaires d'été du 15 avril au 14 octobre

Dim/Lun.	Fermé
Mar/Mer/Jeu/Ven.	9h30-12h & 13h30-18h
Samedi	9h-18h

**Une carte est nécessaire pour s'y rendre.** Gratuite, elle donne accès aux quatre déchetteries du Grand Belfort et doit être présentée à chaque passage. La carte est délivrée sur simple demande dans les déchetteries (munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de trois mois).

Vous pouvez également télécharger le formulaire de demande de carte sur le site internet :

<http://www.mairie-belfort.com/applications/FormulaireBadgeDecchetterie/>

Celle-ci sera envoyée à domicile par courrier.

**Les cartes délivrées pour l'ancienne déchetterie mobile restent valables.**



## Cartes Avantages Jeunes

Vous pouvez retirer une carte Avantages Jeunes directement en mairie au prix de 8 euros. Il faudra vous présenter au secrétariat durant les horaires d'ouverture munis de votre carte d'identité et d'une photo d'identité récente. Cette carte est réservée aux moins de 30 ans.



## Après-midi coupe du monde

L'association communale organise une journée spéciale coupe du monde de football le **samedi 26 novembre** à la Maison des Arches à partir de 16h30. Au programme, la diffusion du match de l'équipe de France face au Danemark (coup d'envoi à 17h). Suivi du match de l'Argentine contre le Mexique.

La retransmission aura lieu sur un écran géant. L'entrée est gratuite pour tous les supporters.

Une buvette et une petite restauration sont prévues ainsi que de nombreuses petites surprises.

Des planches de fromage et de charcuterie sont disponibles sur réservation au 06.59.09.57.93 ou [acf90150@gmail.com](mailto:acf90150@gmail.com)



## Bilan du Grand Loto

Nous saluons la réussite du Loto organisé par l'association communale le 26 octobre. 200 personnes étaient présentes. Les gagnants se sont partagé les lots d'une valeur de 2500 € ainsi que les cadeaux offerts par les commerçants du village. L'association a dégagé un bénéfice qui lui sera fort utile pour l'organisation de prochaines manifestations. **Un nouveau Loto est d'ores et déjà prévu pour 7 octobre 2023 !**



## Abrogation de l'arrêté sécheresse

Les épisodes de pluie ont profité au débit de La Savoureuse, qui se situe désormais dans les normales de la saison automnale, tout comme l'ensemble des cours d'eau qui ont retrouvé un débit conséquent.

Dans ce contexte, le préfet du Territoire de Belfort a décidé de lever les mesures de restrictions des usages de l'eau dans le département. Ainsi, l'arrêté du 22 septembre 2022 portant restriction provisoire des usages de l'eau en niveau d'alerte renforcée est abrogé.



## Des nouvelles de l'Aéroparc

**SMAGA** : Le Tribunal Administratif a validé la dissolution du SMAGA (Syndicat mixte d'aménagement et de gestion de l'Aéroparc de Fontaine). Cette dernière était contestée par le président du syndicat, la CCST (communauté de commune du sud territoire) et la ville de Delle. La commune pourra donc percevoir la compensation de ses dividendes bloquée depuis 2019.

**Entreprises situées sur Fousse-magne** : McPhy, entreprise pionnière de l'hydrogène, débutera son activité en 2024 en produisant à grande échelle des électrolyseurs de nouvelle génération. L'arrivée de McPhy créera à terme 450 postes avec des emplois d'ouvriers qualifiés, de techniciens, d'ingénieurs et de cadres.

Comafranc, enseigne de négoce de matériaux de construction a commencé son activité cet été dans son entrepôt de 13 000 m<sup>2</sup> accueillant 40 salariés.

Primaver, un géant de la distribution de fruits et légumes s'implantera à la rentrée 2023 et devrait créer 150 emplois à terme.

**Aire de grand passage** : Une première réunion de concertation sur l'avenir de l'aire de grand passage a eu lieu avec la préfecture, la DDT (Direction Départementale des Territoires) et Grand Belfort.

La position de la municipalité est de déplacer cette aire dans l'optique d'accueillir des entreprises afin de créer des emplois et de générer des richesses sur les 11 ha en question, vocation première de la ZAC de l'aéroparc.



Mairie de Fousse-magne - 11 rue d'Alsace - 90150 Fousse-magne - [www.fousse-magne.com](http://www.fousse-magne.com)

Contact : 03 84 23 34 40 ; [secretariat@fousse-magne.com](mailto:secretariat@fousse-magne.com) ; @fousse-magne ; facebook.com/mairiedefousse-magne

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique

## Sécurisation routière

Les travaux de sécurisation routière se terminent bientôt. Pour rappel, ils consistent principalement en :

- Le passage à 10km/h sur les parkings du groupe scolaire et la création d'une zone non-fumeur,
- Le passage à 30 km/h des rues des lotissements Vernois, 3 Chemins et Chênois,
- Le passage à 30 km/h dans la rue du Moulin, la rue des Tuileries, ainsi que la place du Moulin,
- L'installation de « Cédez-le-passage » pour les rues de la Glacière débouchant sur la rue des Vosges,
- Des changements de coussins berlinois et de miroir d'intersection,
- Des travaux de peinture au sol comme la matérialisation des places de stationnement de la place du Moulin et de la rue du Vernois.



**Le groupe de réflexion sur la sécurisation des RD a fixé sa première séance mercredi 2 novembre.**

Des mesures de vitesse et de volume de trafic routier ont été enregistrées sur 17 jours complets. Ces chiffres seront importants pour la compréhension de la problématique.

## Amélioration de la qualité de l'eau

Les travaux en vue d'améliorer la qualité de l'eau du réseau du village ont débuté le 19 octobre. La partie terrassement se terminera le 27 octobre. La totalité de l'opération devrait s'achever fin décembre comme prévu. Notre réseau sera raccordé à celui d'Angeot par Frais.



## Travaux de sauvegarde énergétique et de sécurisation des bâtiments

Les portes de la maison des arches étant vétustes, elles seront changées avant la fin de mois d'octobre.

Le remplacement des portes extérieures du bâtiment de la mairie aura lieu en deux fois : novembre puis en début d'année prochaine en raison des tensions sur les délais d'approvisionnement de certains matériaux.

Pour 2023, la municipalité envisage de passer tout l'éclairage public en LED afin de réaliser des économies d'énergie. L'isolation des bâtiments est également à l'étude.



## Dépenses et recettes

Dépenses majeures (en € TTC et arrondies) :

- Travaux de sécurisation routière : 5 870 après subvention
- Portes de la mairie et de la maison des arches : 12 500 après subvention
- Chauffage bâtiment mairie : 9 900
- Eclairage public pour 6 mois : 3 000
- Electricité annuelle bâtiments : 12 600
- Lasure menuiseries mairie, maison des arches et parquet maison des arches : 1 700
- Achat d'un terrain rue de l'ancienne douane : 1 euro symbolique (en cours)
- Maintenance sécuritaire de la maison des arches : 2 500

Recettes majeures attendues (en € TTC et arrondies) :

- SMAGA 2020-2021 : 28 550
- SMAGA annuel 2022 : 14 275

## Affouage

Les personnes intéressées par la coupe de bois peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 30 novembre.



**Mairie de Fousse-magne** - 11 rue d'Alsace - 90150 Fousse-magne - [www.fousse-magne.com](http://www.fousse-magne.com)

Contact : 03 84 23 34 40 ; [secretariat@fousse-magne.com](mailto:secretariat@fousse-magne.com) ; @fousse-magne ; facebook.com/mairiedefousse-magne  
Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique

## Tri des déchets : rappels

### Bac jaune : emballages recyclables

- Tous les cartons, papiers, journaux, magazines, livres, cahiers, enveloppes
- Les bouteilles et flacons en plastique
- Les briques de lait, de crème, de soupe...
- Les sacs, emballages plastiques et de fast food
- Les boîtes de conserve, bidons de sirop, canettes vides, aérosols, barquettes alu
- Les bouchons métalliques
- Les pots de yaourt, pots de crème, films, sachets, barquettes, tubes de dentifrice

### Bac brun : ordures ménagères en sac fermé

- Les restes de repas
- Les ordures ménagères
- Les couches, sacs d'aspirateur
- Petits objets cassés hors emballage

### Conteneur à verre :

Uniquement les bouteilles, bocaux, petits pots et flacons de parfum, débarrassés de leurs bouchons de liège ou métalliques.

### Déchetteries :

- Déchets électriques, électroménager
- Pneus : véhicule léger, moto, pas de pneus de tracteur
- Déchets verts
- Déchets dangereux
- Déchets de bricolage

Une fois vos emballages triés, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets comme des arrosoirs, des canalisations (tuyaux), des sièges auto pour enfants, bancs publics. Ce système permet d'économiser l'énergie et de limiter les pollutions de l'air, de l'eau ou des sols dues à l'extraction des ressources naturelles nécessaires à la production de matière première, à leur transport et à la fabrication des produits finis.



Directeur de la publication : Arnaud Miotte

Responsable de la rédaction : Joëlle David

Rédaction : Olivier Richard

Crédits images : mairie de Foussemagne et internet

Conception graphique, mise en page et impression : mairie de Foussemagne

Anciens numéros : <https://www.foussemagne.fr/bulletins-municipaux.htm>



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - [www.foussemagne.com](http://www.foussemagne.com)

Contact : 03 84 23 34 40 ; [secretariat@foussemagne.com](mailto:secretariat@foussemagne.com) ; @foussemagne ; facebook.com/mairiedefoussemagne

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique

## A la rencontre de nos artisans, commerçants et industriels

### L'excellence culinaire Chef à domicile



Parmi les corps de métier à Foussemagne, on distingue celui de chef à domicile, exercé par Bruno Fritz, 54 ans.

Après 38 années d'expérience en tant que cuisinier, chef de cuisine, responsable de restauration dans les restaurants d'entreprise, Bruno, passionné de gastronomie et créatif, choisi de s'écarter de la routine et vous amène le restaurant chez vous.

Originaire de Foussemagne, il crée son entreprise au 4 rue des sources à Foussemagne pour vous permettre de transformer un repas dans un espace qui vous ressemble, en un moment d'exception sans aucune contrainte organisationnelle.

Votre chef Bruno Fritz, s'occupe de tout : il élabore pour vous le menu qui vous ressemble en s'adaptant à vos envies. La qualité, la provenance, la traçabilité et la saisonnalité des ingrédients caractérisent sa signature.

Recevoir chez vous devient simple, plaisant et gourmand.

Retrouvez les différentes formules proposées par Bruno, en visitant son site internet : repas d'anniversaires, mariages, baptêmes, communions, soirées dansantes, ... sans oublier les soirées cooking show (cuisine spectacle), pool party, barbecue « prestige ».

<https://excellence-culinaire.fr/>

e-mail : [bruno.fritz88@gmail.com](mailto:bruno.fritz88@gmail.com)

Tél : 06 85 45 30 18

